



Appel à la solidarité internationale avec le peuple palestinien

Par [MIFTAH](#)

Mondialisation.ca, 06 novembre 2006

Miftha.org 6 novembre 2006

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

MIFTAH demande instamment à la communauté internationale de prendre des mesures immédiates pour mettre fin à l'agression militaire israélienne contre le peuple palestinien dans la Bande de Gaza.



Nous appelons en particulier les membres des institutions de la société civile, les organisations de défense des droits humains et les organismes adéquats des Nations -unies à prendre des mesures concrètes pour faire pression sur le gouvernement israélien afin qu'il mette un terme aux assauts en cours contre des civils palestiniens sans armes à Beit Hanoun dans le nord de la Bande de Gaza.

Depuis les premières heures de mercredi 1er novembre 2006, les forces militaires israéliennes ont brutalement assassiné un total de 42 Palestiniens et ont en blessé 200, dont 30 sont dans un état critique.

Les attaques, qui participent de l'opération militaire "Nuages d'Automne," constituent une grave escalade dans l'offensive préméditée par Israël contre les centres de population civile dans la Bande de Gaza depuis juin 2006, campagne pendant laquelle 300 Palestiniens ont été tués.

Nous condamnons le plus formellement possible les horreurs atroces qui sont commises par Israël contre nos civils dans la Bande de Gaza et nous sommes tout aussi fortement stupéfaits du silence continu de la communauté internationale envers ces crimes ; cette non-intervention ne fera que donner à Israël la possibilité de continuer ses violations du droit international et humanitaire.

Au vu de ces développements alarmants, et poussé par l'urgence et le désespoir, MIFTAH en appelle à la solidarité de la communauté internationale et demande son soutien pour protéger le peuple palestinien d'autres attaques militaires israéliennes.

Nous appelons à la suspension immédiate des relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël jusqu'au retrait des forces militaires israéliennes de l'intérieur de la Bande de Gaza et jusqu'à la fin inconditionnelle des campagnes militaires.

Nous appelons à un effort collectif et concerté des Etats membres des Nations Unies pour boycotter le gouvernement israélien et à prendre des mesures concrètes pour amener Israël à se plier aux exigences du droit international, particulièrement la Quatrième Convention de Genève de 1949, qui stipule sans équivoque la protection des civils en temps de conflit.

Nous réaffirmons aussi notre opinion que les divers prétextes trouvés par Israël pour attaquer les centres civils de la Bande de Gaza sont une tentative à courte vue pour amener fallacieusement la communauté internationale à accepter /entériner son agression contre les Palestiniens.

MIFTAH (The Palestinian Initiative for the Promotion of Global Dialogue and Democracy)

Ramallah 04 novembre 2006

The Palestinian Initiative for the Promotion of Global non-partisan Jerusalem-based institution dedicated to fostering democracy and good governance within Palestinian society through promoting public accountability, transparency, the free flow of information and ideas and the challenging of stereotyping at home and abroad.

Pour plus d' information, contactez : Media and Information Programme, MIFTAH

Tel : +972 2 585 1842 Fax : +972 2 583 5184

E-mail : mip@miftah.org

Website : www.miftah.org (Miftah: Media and Information Programme at the Palestinian Initiative for the Promotion of Global Dialogue and Democracy).

<http://miftah.org/Display.cfm?DocId=11835&CategoryId=2>

traduction : CL, Afps

La source originale de cet article est Miftha.org
Copyright © [MIFTAH](http://www.miftah.org), Miftha.org, 2006

Articles Par : [MIFTAH](http://www.miftah.org)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu

responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca